

# Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire



Siège social  
Mairie de la Flotte en Ré

Mairie de la Flotte en Ré, le 08 juin 2009

## Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire

Le Lundi 08 juin 2009 à 19h30, les membres du Sporting Club Rhétais se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la Mairie de La Flotte en Ré.

L'assemblée est présidée par M. Alain Lemoteux, Président, assisté de Mme Jackie Freitas, en sa qualité de secrétaire de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 33 membres de l'association sur 98 sont présents ou représentés. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral, bilan de l'activité
2. Rapport Financier
3. Présentation du budget 2010
4. Renouvellement du tiers sortant
5. Election du Président pour la nouvelle saison
6. Modification du règlement intérieur
7. Questions diverses

### **Allocution de bienvenue :**

M. Alain Lemoteux, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale. Il salue tout particulièrement la présence de MM Le Maire Léon gendre, M. Crossi adjoint au Maire, M Christian Bourgne Maire des Portes, adjoints à la CDC et Président du Comité Départemental Olympique Sportif, le Phare de Ré.

M. Léon Gendre Maire de la commune de la Flotte est invité à prendre la parole et a tenu à être présent pour apporter son soutien et ses encouragements. Il suit avec attention le club qui a 25 ans d'histoire sur la commune de la Flotte. Il faut renouer avec le succès.

M. Léon Gendre nous informe des projets pour le club :

Les travaux du club house débiteront après la fête des associations soit le 29 septembre 09. Ce projet a finalement couté plus cher que prévu 500 000€ : 1 salle d'accueil de 60 m2, des vestiaires joueurs et arbitres, une buvette. Il faudra compter 6 mois de travaux.

Quant au terrain il a l'avantage de ne pas retenir l'eau, c'est un pré qui n'est pas si mal que ça, il pourrait être envisagé un arrosage automatique.

Le devenir du Club passe par l'école de rugby qui est une manne importante, il faut avoir la foi.

Christian Bourgne intervient : le club est jeune, bâtir une école de rugby c'est la pyramide du club, la formation est importante pour perdurer.

Hervé Chandelon intervient : l'école de rugby n'a pas un gros effectif dans toutes les tranches d'âge, il est difficile de composer des équipes. Des actions de sensibilisation ont été menées au Collège et une convention a été signée mais pour l'instant il n'y a pas de retombées.

Eric Gonthier intervient : Les bras manquent à la différence de l'Asr club de foot qui est aidée par la commune de St Martin.

M. Gendre indique qu'un protocole peut être envisagé qu'il faut faire connaître les besoins du club.

Marcel Rogé intervient et demande le nettoyage du terrain signale que celui-ci est souvent jonché de débris dangereux (cigarettes, verres). Demande pour le défibrillateur, et la civière.

M. Gendre demande que le calendrier des matchs lui soit communiqué pour organiser un planning. Le défibrillateur sera installé dans le complexe Bel Air. Faire une liste des demandes.

M. Léon Gendre quitte l'assemblée, M. Alain Lemoteux reprend la parole.

Une nouvelle saison s'achève avec ses joies et ses pleurs, et l'espoir de faire mieux la saison prochaine.

Pour les joies il faut citer les résultats obtenus par l'école de rugby, le dévouement des éducateurs et l'esprit qui règne entre eux. Côté séniors pour moi la saison n'a pas été si désastreuse et j'ai entendu n'importe quoi les concernant. Alors faisons un court bilan, Dominique Daniel se chargera d'entrer dans les détails. La saison précédente nous étions Champion territorial 4<sup>ème</sup> série et cette saison nous avons joué en 3<sup>ème</sup> série ce qui montre notre progression, de plus nous avons gagné par notre comportement sur le terrain le Challenge du Fairplay, il faut féliciter ici Florent Morin, notre capitaine qui a obtenu le bonus remarquable de 52 points sur 54.

Le problème est le manque de sérieux de certains aux entrainements et malheureusement le manque de condition physique entraîne souvent des blessures.

Mais parfois je me suis demandé et Dominique Daniel me l'a confirmé lors d'une réunion du Comité Directeur l'équipe loisirs n'était pas celle derrière les murs de la citadelle.

Nous avons de plus en plus de notoriété auprès des communes de l'Ile de Ré puisque il y a deux ans deux communes nous avaient subventionnées, aujourd'hui six communes nous subventionnent et nous avons des demandes d'initiation pour les enfants dans les écoles.

Enfin M. le Maire de la Flotte à confiance en notre Club, il a toujours maintenu la construction du club house malgré les bruits qu'il n'y aurait plus de club la saison prochaine. Je voudrais également adresser un grand merci à tous nos partenaires, sans eux notre club ne serait pas ce qu'il est.

Mon souhait, c'est de faire vivre le rugby dans l'Ile de Ré, les événements m'ont propulsé à la Présidence, comme je l'ai toujours dit, je représenterais que dans le cas ou il n'y aura pas d'autre candidat.

## **1 - Rapport moral**

Mme Jackie Freitas, secrétaire donne ensuite lecture de son rapport moral de l'année écoulée.

Remercie tous ceux qui se sont déplacés pour assister à l'assemblée générale et regrette le manque de d'engagement des joueurs et des parents de l'école de rugby.

A ce jour nous comptons :

Nb de licenciés seniors 2007 = 35 / 2008 = 47 / 2009 = 35

Nb licenciés loisirs (pénitencier) = 31

Nb licenciés école 2008=39 2009 = 47

Le site internet et le site photo fonctionnent bien puisque après 18 mois de fonctionnement

Au 30 mai 2008 = 22 800 visites. Au 05 juin 2009 = 101 387

Soit : 5632 visites mensuelles / presque 200 visites jour

Les déplacements se font toujours en bus et le club participe au repas des joueurs,

Des cartes de membres ont été réalisées ainsi que des cartes de visites, des fanions, l'opération calendriers n'a pas été un succès.

Les projets : des plaquettes sponsoring, des autocollants, si d'autres idées me les communiquer. Habillage du club house (matériels fournitures)

**REUNIONS du cd** : 12juin08/21aout08/16oct08/13nov08/11dec08/ 26fevr09/09avril09/12mai09

**MANIFESTATIONS :**

*Sept* : fête des associations

*Janvier* : Soirée des sponsors

*Mars* : attribution subvention Mairies : St Clément 100€, Rivedoux 500€, St Martin de ré 500€, La couarde 500€, CDOS

*Juin* : Trophée du fairplay par l'amicale des arbitres

**OBJECTIFS 2009/2010** construction du Club house qui devrait commencer après la fête des associations du 27 sept 09, et qui permettra de se retrouver plus souvent et ainsi renforcer les liens entre nous. Une meilleure cohésion de groupe. Achat d'abris de touche, continuer le recrutement.

**REMERCIEMENTS :**

Aux bénévoles qui je le souhaite seront plus nombreux l'année prochaine et particulièrement à Mesdames Callejon pour la bourriche, Marie et Odile pour leur aide à la buvette, Laurence Plaire, pour les photos.

La FFR a mis en place une carte Pass volontaire entièrement gratuite qui permet aux bénévoles une assurance dans le cadre de missions dans le club.

**NOUVEAUTES 2010**

Le système d'affiliation a changé, il va donc falloir le plus rapidement possible et avant le 10 juillet valider les nouvelles affiliations et ceci par l'intranet mis en place par la FFR. Plus de passeport médical. Il faut refaire les dossiers ce qui veut dire vérification des infos joueurs +2 photos, quant au montant de la licence pour l'instant nous n'avons pas les nouveaux tarifs.

**LISTE DES SPONSORS** : l'année 2008 a été une année exceptionnelle, la saison 2009 donne à réfléchir sur l'implication des joueurs et j'espère que nos partenaires continueront de nous soutenir, nous les en remercions :

Studio DKD Manu Peters

Ré Vasion agence de voyages à la Flotte

Intermarché la Flotte

Super U à st Martin

Bricomarché la Flotte

Ré presse st Martin

Fred la boulangerie à Rivedoux

Patrick Grolier artisan boucher charcutier marché de la Flotte

Restaurant le Francais la Flotte

Restaurant l'Escale la Noue

Restaurant la Chaloupe

La Chocolatière la Flotte

Camping le Cormoran Ars

Bar le Cervane St Martin

Cycland location de cycles

JC Stemmer Maitre d'œuvre

Coval Ricardo Maitre d'œuvre

Aigle Ile de Ré

Thalacap Ars

Graineocean

Rélaverie za Croix Michaud la Flotte

Imagin@2 St Martin

Trio Tp

LRTP travaux public

Alomat

Sarl devers  
Bois déco  
DBMA la Flotte  
Vert Marine Georges Ott la Flotte  
Sarl Massonnet-Le Floch  
Brizé et Monée la Flotte  
Perrain Expert la Flotte  
Cedep Plombier – électricité  
Ets Gourmel menuiserie Bois page  
*Mairies de La Flotte, Rivedoux, La Couarde, St Martin, St Clément*  
*Merci au Conseil Général, Crédit Agricole et Ste générale*  
*Les transports Hervouet*

La campagne de partenariat 2009/2010 va débuter après l'assemblée générale si vous voulez aider ou avez des contacts me le faire savoir. Puis la discussion est déclarée ouverte.

### **Vote du rapport moral**

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, M Alain Lemoteux met aux voix le rapport qu'il vient d'être présenté.

Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **Rapports des responsables de commissions**

#### Dominique Daniel, entraîneur équipe séniors :

Cette saison pouvait nous laisser augurer d'une belle saison suite à notre parcours et aux recrues de l'intersaison.

Après un mois d'entraînement, nous avons joué le premier match dans l'île d'Oléron pour l'inauguration de leur terrain stabilisé.

Ce match s'est soldé par une défaite 62 à 0, ce qui est normal vu la différence de divisions et le peu d'entraînement de nos troupes.

La semaine d'après, nous avons commencé la poule de brassage 3<sup>ème</sup> – 4<sup>ème</sup> série par une victoire à domicile contre Montbron 56 à 3. Ce match nous donna de la confiance face à une équipe qui s'avérait finalement faible sur l'ensemble du championnat.

Nous avons enchaîné avec une défaite à Fouras 14 à 11, match que nous n'aurions jamais dû perdre mais qui nous ramena les pieds sur terre après notre victoire initiale.

Puis une victoire probante à domicile contre le futur champion de 3<sup>ème</sup> série les cheminots de Poitiers 14 à 6 qui reste pour moi la plus forte équipe que nous ayons affronté.

Puis une défaite à Jarnac 31 à 14 avec un manque de combativité évident.

Puis une victoire à domicile contre Pleumartin 7 à 0 dans ce qui restera le plus mauvais match de la saison.

Cette phase aller de poule de brassage fut correcte quoique qu'imparfaite.

La phase retour commença sur une belle victoire à l'extérieur contre Montbron 39 à 5.

Puis nous avons pris notre revanche sur Fouras à domicile 12 à 10.

Puis nous avons perdu à Poitiers 16 à 10 dans un match serré où nous aurions pu gagner, ce match était très important, il aurait pu nous apporter la qualification plus rapidement nous permettant ainsi d'aborder les matchs suivants plus sereinement.

Puis ce fut une superbe victoire contre Jarnac à domicile 23 à 7 dans le match le plus abouti de la saison. Si vous deviez retenir un match pour progresser ce serait celui-ci, vous aviez produit ce jour là un niveau de jeu très intéressant et en maintenant celui-ci personne ne nous aurait arrêté.

Ensuite nous avons fini la phase aller sur une victoire à Pleumartin 35 à 5 ce qui nous assura la montée en troisième série. Le club est très fier de vous pour cette montée.

Nous finissons 3<sup>ème</sup> de cette phase de brassage.

Nous commençons notre parcours en 3<sup>ème</sup> série par une défaite à domicile 21 à 18 contre Villefagnan à la dernière minute. Je pense, aujourd'hui avec le recul, que cette défaite scellera notre sort dans cette compétition et fera éclater en morceaux l'investissement et l'engagement de certains.

Puis nous ramènerons une défaite de Jarnac 38 à 14.

Puis nous enchaînerons deux victoires à domicile contre le PEC 24 à 13 et 15 à 3 contre Nieul l'espoir.

Puis la défaite nous attendra aux cheminots de Poitiers sur le score de 34 à 12.

Ensuite nous attaquons la phase retour en perdant à Villefagnan 27 à 5 ce qui nous élimina mathématiquement de la qualification pour la finale.

Le reste de la compétition ne fut qu'une longue descente aux enfers avec deux défaites contre Jarnac à domicile 21 à 3 et à l'extérieur au PEC sur le score de 32 à 13.

Puis le clou du spectacle, nous nous sommes rendus à Nieul l'espoir en effectif incomplet, sûrement que certains joueurs ne savent pas lire un calendrier ou ont beaucoup mieux à faire que de respecter leur engagement.

Je ne veux retenir de ce déplacement que le côté positif car j'aime l'optimisme, j'ai aimé l'état d'esprit des gens présents, le plaisir pris sur le terrain, cette victoire honorifique sur un score presque de basket et la fête dans le bus.

Le dernier se terminera par une défaite à domicile contre les cheminots de Poitiers sur le score de 37 à 6 où le score reste très sévère, l'engagement des joueurs fut très correct.

Nous avons terminé la saison par deux autres matches, un à la prison où nous nous sommes faits comme tous les ans secoués les côtelettes ce qui peut montrer à certains le niveau d'engagement qui est souhaitable de mettre pour être efficace au rugby. Ce match s'est soldé par une défaite 4 essais à 1.

Puis le match de ce weekend end perdu 33 à 26.

Je ne ferais pas une conclusion sportive trop importante, chacun a pu faire le même constat que moi lors du récit. Je suis très fier de la montée en 3<sup>ème</sup> série et je veux remercier les 12-14 joueurs qui ont joué le jeu dans une saison somme toute difficile, ceux ci se reconnaîtront.

Même si c'est moi que l'on voit en première page du phare de Ré, j'espère porté haut et fort l'image du club et à travers cela, rendre hommage à tous ceux qui ont œuvré pour que le club fonctionne au cours de la saison et dont on ne parle jamais, qui ne sont pas sur le devant de la scène, ils se seront aussi reconnus.

Je suis heureux que la saison prochaine, la mairie nous fasse le plaisir de nous mettre à disposition un lieu de vie rugby comme le club house car c'est un outil absolument indispensable pour créer une ambiance surtout dans les saisons difficiles comme celle que nous venons de vivre.

Je souhaite que chacun continue à se battre pour ne pas galvauder le projet dans lequel beaucoup mettent tout leur temps disponible et leur cœur pour qu'il fonctionne. Et c'est vous les joueurs, en particulier, qui devez vous investir encore plus et commencer à recruter autour de vous car sans vous rien n'est possible.

Comme me l'ont fait remarquer les joueurs et en particulier Thomas, je terminerais par cette phrase : « A bon entendeur, salut ».

#### Hervé Chandelon, éducateur école de rugby :

Licences délivrées : 47 licences délivrées (39 l'an passé) ventilées comme suit :

Moins de 7 ans : 3, moins de 9 ans : 13, moins de 11 ans : 13, moins de 13 ans : 10,

Moins de 15 ans : 8/ Deux des moins de 7 ans ont rapidement abandonné.

Entraînements : Ont eu lieu tous les samedis de 14H à 16H suivis d'un goûter offert par l'ER. du 5 septembre au 14 juin. Une séance a été reportée (intempéries) au samedi des vacances scolaires.

Formation de 3 groupes d'entraînement :

(Moins de 7 et moins de 9), (moins de 11), (moins de 13 et 15).

Ont participé à l'encadrement :

Groupe des moins de 13 ans et 15 ans : François Baqué, Gilles Crozet et Robert Joussetot

Groupe des moins de 11 ans : Alain Largeau.

Groupe des moins de 9 ans : Hervé Chandelon.

Formation interne : François Baqué a participé à la formation : entraîneur jeunes (moins de 15 ans).

Participation aux matches : Les moins de 9,11 ont participé aux 6 rassemblements : La Rochelle, Aigrefeuille, Marans, Puilboreau, Aytré et Rochefort.

Les moins de 13 et 15 ans : 5 rassemblements (forfait pour celui de Puilboreau : trop d'absences).

Match amical : accueil de l'équipe anglaise de Ruislip.

Participation au challenge Arsène Berland à Cognac. Déplacement en car. Trop d'absences.

Actions en milieu scolaire : Projet avec l'école élémentaire de La Flotte sur 2 classes (CE2 et CM2)

Convention avec le collège UNSS sur le temps de midi (12H 30 -13H30) le jeudi et vendredi. (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre)

Participation aux rencontres départementales UNSS. La Rochelle, Rochefort, Saujon.

Ces projets ne seront pas reconduits l'an prochain car le brevet d'état est exigé pour que l'intervenant extérieur reçoive une habilitation des services de l'Éducation Nationale.

Actions auprès des associations : Une séance de découverte du rugby : accueil du centre aéré de St Martin le mercredi 3 juin de 14H à 16H. (Seulement 5 jeunes).

Communication : Site internet + articles dans le Phare de Ré.

Élaboration d'un dépliant (Crédit Agricole).

Perspectives pour la saison 2009- 2010 : **Points faibles à renforcer** : Encadrement des jeunes.

Objectif : (2 éducateurs par groupe) 6 éducateurs au minimum sont nécessaires. Déplacements lointains. Lavage des maillots. Photocopies. Compléter maillots, chasubles, ballons, plots.

Élaboration d'un Cdrom de photos pour relater toute la prochaine saison (vendu aux jeunes intéressés.)

Partenariat : Le Crédit agricole a offert un goûter dans la salle des jeunes mise à notre disposition par la Farandole. Mise en place du concours du meilleur recruteur et d'un quiz (Crédit Agricole) à la rentrée (sept. 2009) ; places à gagner pour des matchs du Stade Rochelais ainsi que des équipements sportifs.

Participation à la fête des associations fin septembre 2009.

#### Jacques Amiot référent rugby au pénitencier

L'équipe du pénitencier compte 31 licenciés Loisirs le nom exact de cette équipe est le SCR loisirs Maison Centrale.

L'équipe entraînée par un détenu a disputé 15 matchs du 15 sept 2008 au 10 mai 2009.

Le comité Poitou Charente à inscrit le pénitencier dans le calendrier 3/4 séries pour 10 rencontres.

En tous les détenus ont rencontré:

12 équipes des séries régionales :

1 équipe honneur (1 victoire)

2 équipes 1et 2eme série (2 victoires).

9 équipes 3et 4 série (3 victoires, 3 défaites, 3 match nuls)

1 équipe militaire (1 victoire)

2 équipes universitaires (2 défaites).

Les matchs ont été arbitrés par un arbitre du comité.

Comme convenu l'association culturelle et sportive de ma maison centrale à pris en charge les frais de déplacements des équipes (pont et frais de cars ou covoiturage).

En début de saison, jusqu'au 3ème match, le jeu au pied en dehors des 22 n'était pas permis à cause d'une bordure en pierre dangereuse, une fois cette barrière enlevée les règles normales ont pu être appliquées dans les limites du terrain.

Les matchs ont donné lieu à un jeu engagé, rugueux et sans aucun geste déplacé. Pas de poussée en mêlée suivant les règles du rugby loisir.

Tous les matchs se terminent par un 3ème mi temps arrosée de Coca Cola et jus de fruit.

Moment fort de la saison : la venue du Bernard Rebeyrol président FFR Poitou Charente.

Suite à une réunion avec le groupe Rugby de la prison il est souhaitée la reconduction de la convention SCR / SCR pénitencier dans le calendrier 2009/2010 des 3ème et 4ème séries.

## **2 - Rapport et compte-rendu financier**

M Marcel Rogé trésorier, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31/05/2009. Il informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 14 156.37€. Développe et explique les différents comptes.

Puis la discussion est déclarée ouverte.

M Alain Lemoteux, après avoir remercié M. Marcel Rogé trésorier pour son travail, soumet alors au vote de l'assemblée la résolution suivante :

« L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2008/2009 ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## **3 – Présentation du budget 2010**

M. Marcel Rogé présente et explique le budget 2010 pour un montant de 44 950€.

## **4 - Renouvellement du tiers sortants**

M. Alain Lemoteux reprend la parole pour faire l'appel des candidatures pour l'élection du nouveau conseil d'administration.

4 membres de l'association se sont porté candidats pour les sièges à pouvoir.

Le vote de l'assemblée a lieu, à main levée.

Ont été déclarés régulièrement élus à l'unanimité des membres présents ou représentés:

1. M. Jean Bernard Audebert, né le 20/03/1952 à La Rochelle, demeurant 4 place du 11 novembre 17410 St Martin de Ré, de nationalité française, 33 voix.
2. M. François Baqué, né le 16/10/1946 à Ouistreham, demeurant 40 rue de la rampe 17740 Ste Marie, de nationalité française, 33 voix.
3. M. Serge Morin, né le 18/07/1952 à La Rochelle, demeurant 1 rue St Cybard 17180 Périgny, de nationalité française, 33 voix.
4. M. Matthieu Morin, né le 08/07/1982 à La Rochelle, demeurant Bordeaux, de nationalité française, 33 voix.

M. Alain Lemoteux Président rappelle à cette occasion que la répartition des fonctions au sein du comité directeur se fera lors d'une réunion ultérieure dudit conseil et ce conformément aux articles 7 des statuts.

## **5 - Election du Président pour la nouvelle saison**

Le nouveau comité directeur constitué sous la présidence de la doyenne Mme Andrée Verschoore nomme à l'unanimité des membres présents ou représentés, M. Alain Lemoteux, Président.

## **6 - Modification du règlement intérieur**

Sur proposition de Marcel Rogé et aux vues des nouvelles dispositions relatives aux réductions d'impôts pour les bénévoles, il est décidé de modifier le règlement intérieur.

Guide fiscal FFR Titre III art 6.6

Article de la loi n°200-627 du 06/07/2000 a étendu sous certaines conditions le bénéfice de la réduction d'impôts pour dons aux œuvres aux frais engagés par les bénévoles. Seuls les frais engagés pour participer à des activités entrant strictement dans la cadre de l'objet du club ou du comité sont susceptibles d'ouvrir droit à l'avantage fiscal. Il s'agit par exemple des dépenses de transport ou d'achats divers supportés par le bénévole pour le compte de l'association. La réduction d'impôt s'applique aux dépenses qui ouvrent droit à remboursement par l'association pour lesquelles le bénévole renonce expressément à demande de remboursement

Personnes concernées : les dirigeants membres du comité directeur, les intervenants sportifs bénévoles (entraîneurs, éducateurs)

Ne sont pas concernés : les joueurs, car ceux ci bénéficient des services sportifs rendus par le club, les parents de joueurs pour les frais qu'ils supportent en tant qu'accompagnateurs.

Les frais engagés doivent être dûment justifiés et l'association doit conserver les justificatifs pendant 4 ans. Pour 2009 Frais kilométriques auto 0.292€ / scooter, moto 0.112€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## Divers

M. Alain Lemoteux au nom de tous les membres du Sporting Club Rhétais remercie et regrette le départ de Dominique Daniel. Informe l'assemblée qu'il a déjà eu des contacts pour son remplacement, mais un problème financier se présente quant à la demande de rémunération de l'entraîneur, le club n'a pas les moyens financiers nécessaires.

Un joueur Sebastien Darles s'est proposé, mais de l'avis de Serge Morin ce n'est pas une bonne idée de prendre un joueur.

L'école de rugby souhaite que les joueurs indisponibles lors des matchs puissent venir donner un coup de main, les enfants sont demandeurs de l'aide de leurs aînées.

Christian Bourgne intervient pour féliciter l'engagement de plus en plus fort des bénévoles et particulièrement des femmes dans un milieu sportif masculin. D'un point de vue sportif il est déçu des résultats par rapport à l'année dernière, il ne faut pas finir comme ça et constate le mal être des petits club, il faut trouver un autre système de cohésion, pour maintenir une équipe. Le capitaine doit être le relais de l'entraîneur il faut trouver un équilibre. C'est avec les défaites que l'ont battis les victoires.

Alain Lemoteux indique à l'assemblée qu'une dizaine de joueurs vont venir grossir les rangs.

Alain Lemoteux remercie particulièrement Laurence Boned, Jackie Freitas et notre doyenne Andrée Verschoore.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

M. Alain Lemoteux, Président déclare la séance levée à 21h30 heures.

Fait à St Martin de Ré, le 09 juin 2009

Le président  
Alain Lemoteux

Le secrétaire  
Jackie Freitas